



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E91431

VALABLE JUSQU'AU

18/09/2026

ÉDITÉ LE

11/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY

Siret : 508 329 323 00010

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 81 12692

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 320.230032.

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 320.230032.

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : POLLEN CONSTRUCTION BOIS

45 ROUTE D'APREMONT
73000 BARBERAZ

Téléphone : 04 79 96 35 97

Portable : 06 22 58 07 59

Fax : 04 79 96 04 18

Site Internet : <http://www.pollen-construction.fr>E-mail : secretariat@pollen-construction.fr

Responsabilité légale :

FRAISSE GREGORY GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	13/06/2024
2361	Fabrication et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante) Mention RGE	13/06/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	19/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	13/06/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.